

# Séance extraordinaire du 25 mai 2016

Procès-verbal



## 01 (2016-05-272) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2016

#### AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, m'a donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 25 mai 2016, à dix-huit heures quarante-cinq minutes (18h45), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #4 - Micheline Beaudet

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Sylvie Fortin Graham.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Les conseillers présents ont tenu séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

#### 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 11 mai 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 02 (2016-05-273) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 03 (2016-05-274) - Résultat appel d'offre 2016-07, remplacement des luminaires aréna

ATTENDU QUE le conseil a procédé par appel d'offre par invitation pour le projet de remplacement des luminaires de l'aréna, appel d'offre 2016-07.

ATTENDU QUE les entreprises suivantes ont soumissionné:

- Les Services LED électriques: 70 134.75 \$ taxes incluses;
- Groupe Castonguay: 68 180.18 \$ taxes incluses;
- Électricité ProDen: 71 109.74 \$;
- Normand Côté entrepreneur électricien: 66 283.08 \$ taxes incluses, (soumission conforme)

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'octroyer le contrat de remplacement des luminaires de l'aréna à Normand Côté entrepreneur électricien.

Dépense pris au poste budgétaire 23 08001 727 au surplus accumulé réservé aréna 59 13100 012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 03.01 (2016-05-275) - Mandat du Comité RH versus les services Conseils Marie-France Chabot

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de mandater le comité ressources humaines d'assurer le suivi du mandat de Mme Marie-France Chabot.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

## 05 (2016-05-276) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fermeture à 18h50.

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse

---

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse